

## **VOICE LAB STUDIO Covid 19 / PROTOCOLE SANITAIRE / rentrée 2020**

Conformément aux principes généraux de prévention en matière de protection de la santé et sécurité le protocole sanitaire ci-dessous doit conduire, par ordre de priorité:

- à éviter les risques d'exposition au virus
- à évaluer les risques qui ne peuvent être évités
- à privilégier les mesures de protection collective en leur donnant la priorité

sur les mesures de protection individuelle.

### **RECOMMANDATIONS GENERALES :**

#### **MESURES BARRIERES ET DISTANCIATION PHYSIQUE**

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA)  
ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique

Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche

Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt

Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable

Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique:

- ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade;
- distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m<sup>2</sup> sans contact autour de

chaque personne)

Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes

Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires

Eviter de porter des gants: ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15

Un contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.

## RECOMMANDATIONS EN TERME DE JAUGE

Sur la base de l'avis du Haut Conseil de la santé publique du 24 avril 2020, le Gouvernement a choisi de retenir un critère «universel» d'occupation maximale des espaces ouverts au public et en milieu de travail («jauge»). **Ce critère est fondé sur l'estimation du nombre de mètres carrés par personne (m2/pers), nécessaire pour permettre à des personnes présentes simultanément dans le même espace (salariés, clients, etc.) d'évoluer dans le respect des règles de distanciation physique. Il a été fixé à 4m2 minimum par personne, ce qui doit permettre de garantir une distance minimale de 1 mètre autour d'une personne (dans toutes les directions).** Cette règle permet d'éviter le risque de contact, notamment dans les lieux de circulation ou d'activité qui génèrent des flux de personnes.

Le **VOICE LAB STUDIO** comptant 70m2 d'espace utile la jauge maximum est légalement de 17 personnes.

- **Cette jauge maximum s'appliquera pour des temps d'activité courts** (par exemple un spectacle de moins de 2H)
- **En journée complète l'accès sera limité par précaution à 10 personnes maximum, pour limiter les flux.**

## GESTION DES FLUX

Une personne à la fois dans les espaces restreints : hall d'entrée et sanitaires.

## EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Conformément à la législation en vigueur dans les lieux publics, le masque est obligatoire partout, en intérieur comme en extérieur. Cependant, il est possible d'envisager le retrait du masque s'il est incompatible avec la pratique des activités artistiques (saxophone, trompette ou chant par exemple) une fois chaque personne installée à son poste de travail. Il est recommandé pour cela d'optimiser au préalable la distanciation physique entre les participants et de respecter les consignes de jauge. (10 personnes maximum sur un temps d'activité long, journée ou demi-journée / 17 personnes maximum sur un temps d'activité court : 2H maximum)

## NETTOYAGE ET DESINFECTION

**MAINS** / Nettoyage des mains obligatoire à l'entrée / mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'extérieur de la salle.

**SURFACES et OBJETS** / Nettoyage journalier des sols, sanitaires, poignées, interrupteurs, robinets et autres surfaces et objets fréquemment touchés.

**MICROS** / Pour les activités nécessitant l'utilisation de micros, des bonnettes de couleurs seront fournies aux participants, et elles seront nettoyées à la fin de chaque session de travail.

**COLLATION** / A titre exceptionnel, l'accès à la cuisine sera fermé: nous recommandons l'apport de thermos, bouteille d'eau et pique nique (pris en extérieur) pour éviter l'utilisation des parties communes.

**AERATION** / Pendant le temps d'occupation, le studio sera aéré toutes les 3 heures pendant 15 minutes au moins + la ventilation sera actionnée en position haute pour un apport d'air neuf constant.

